



Creative
Europe



PRIX DU PATRIMOINE CULTUREL DE L'UNION EUROPÉENNE / CONCOURS EUROPA NOSTRA 2018

GUIDE DE CANDIDATURE Catégorie Education, formation et sensibilisation

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Catégorie : Education, formation et sensibilisation

Initiatives remarquables en matière d'éducation, de formation et de sensibilisation dans le domaine du patrimoine culturel matériel et immatériel (dans l'un des domaines repris ci-dessous), visant à promouvoir et/ou à contribuer au développement durable de l'environnement culturel.

- *Patrimoine architectural : bâtiment individuel ou ensemble de constructions en zone urbaine ou rurale*
- *Extension ou modification de construction, ou projets de nouvelle construction dans des zones historiques*
- *Structures d'ingénierie et sites industriels*
- *Paysages culturels : sites urbains historiques ou paysages urbains, villes ou places et rues*
- *Parcs et jardins historiques, zones plus larges de paysages aménagés ou d'importance culturelle, environnementale ou agricole*
- *Sites archéologiques, y compris l'archéologie sous-marine*
- *Œuvres d'art et collections : collections d'intérêt historique et artistique ou œuvres d'art anciennes*
- *Patrimoine culturel immatériel¹*
- *Projets de numérisation du patrimoine culturel²*

Les projets doivent être :

- En cours d'exécution et assez avancés pour avoir conduit à des résultats tangibles
- D'une portée exemplaire, durables et applicables dans d'autres régions d'Europe
- Porteurs d'innovation et de créativité
- Interactifs et participatifs
- Des programmes qui dépassent le cadre académique habituel

Les projets doivent également avoir une base scientifique, toucher un large public et promouvoir l'ouverture sociale, le dialogue entre les cultures et les générations, et mener à une participation communautaire active.

¹ Patrimoine culturel immatériel tel que les pratiques, représentations, expressions, ainsi que les connaissances et savoir-faire que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel (entre autres les traditions et expressions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel). Source : [UNESCO](#)

² Pour plus d'informations sur la culture digitale et la numérisation, rendez-vous sur <https://ec.europa.eu/digital-agenda/en/digital-culture>

Les projets doivent être en lien avec l'éducation ou la formation, ou la combinaison des deux. Ils peuvent également avoir uniquement une mission de sensibilisation (ex : programmes médiatiques innovants et interactifs, campagnes, etc.).

Les projets de formation doivent reposer sur une bonne méthode pédagogique, et fournir les connaissances nécessaires relatives à la construction historique et aux compétences techniques, la coopération interdisciplinaire, la maîtrise des techniques de restauration et la réconciliation des technologies modernes et traditionnelles. Ils doivent procurer confiance et estime de soi aux participants.

Les projets éducationnels doivent aussi reposer sur une bonne méthode pour familiariser le public avec le patrimoine matériel et / ou immatériel, afin d'inspirer l'approbation et le soutien pour l'environnement bâti et la sensibilisation des non-experts. Les projets doivent se traduire par un changement de mentalité et un plus grand respect pour le patrimoine culturel matériel et / ou immatériel.

Les projets de sensibilisation doivent augmenter sensiblement la compréhension et la relation que la communauté entretient avec le patrimoine matériel et / ou immatériel et les questions concernant sa conservation et son développement durable. Le projet doit être innovant et participatif, promouvoir la sensibilisation du public et accroître la participation communautaire.

Tous les projets doivent se traduire par un soutien local, afin de susciter un sentiment d'appartenance et de propriété.

Informations générales

La date limite de soumission des candidatures est le 1^{er} octobre 2017 (dernière date d'envoi).

Les candidatures doivent être soumises en anglais ou en français. Aucune autre langue ne sera acceptée.

Seuls les formulaires de candidature 2018 officiels disponibles sur le site internet d'Europa Nostra (en anglais ou en français) seront acceptés.

Pour compléter le formulaire de candidature :

- Remplissez toutes les sections du formulaire
- Incluez des photos avec légendes au format A4
- Lorsque toutes les sections du formulaire de candidature seront complétées, créez un fichier PDF complet du formulaire de candidature (qui inclut toutes les sections, photos, etc)
- Créez un (1) dossier digital contenant le PDF du dossier de candidature complet et deux (2) dossiers séparés avec les photos : un dossier doit contenir les photos en **haute** résolution et l'autre fichier doit contenir les photos en **basse** résolution (voir la section « photos » ci-dessous pour plus d'information)
- Copiez le dossier digital sur une clé usb flash
- Imprimez le dossier de candidature complet et reliez l'ensemble
- Envoyez le dossier imprimé avec le dossier digital par courrier postal à l'attention de Mme Elena Bianchi, Coordinatrice de programmes, Lange Voorhout 35, 2514 EC La Haye, Pays-Bas
- La date limite d'envoi du dossier est le **1^{er} octobre 2017**. Cela signifie que le dernier jour accepté pour l'envoi du dossier est le 1^{er} octobre 2017, cachet du bureau de poste / timbre faisant foi.

Informations importantes pour remplir le formulaire de candidature

Titre du projet

- Veuillez indiquer deux (2) titres : l'un dans la langue originale et l'autre soit en traduction française ou en anglaise
- Les titres ne doivent pas dépasser les 60 caractères (lettres) chacun

- Si votre projet est sélectionné pour un Prix, ce titre sera utilisé pour nos publications et communications. Ainsi, veuillez rendre le titre aussi court, clair et représentatif du projet que possible.

Dates de début (et fin) du projet

- Indiquez la date de début du projet
- Indiquez la date d'achèvement (dans le cas où le projet a été fini récemment ou a une éventuelle date d'achèvement prévue (e.g. Campagne)

Veuillez noter que le projet doit être suffisamment avancé et en cours au moment de la candidature.

Dans le cas d'un projet de numérisation:

- Le projet doit avoir été achevé dans les trois (3) années précédant la date limite de soumission des candidatures (entre septembre 2014 et septembre 2017).
- Si une partie du projet est toujours incomplète, veuillez indiquer laquelle ainsi que l'échéance éventuelle prévue pour l'achèvement de cette phase. Le début du projet peut être antérieur à 2014.

Brève description du projet d'éducation, formation et de sensibilisation (maximum 150 mots)

Nous vous demandons une description succincte – de maximum 150 mots – du projet et de l'importance du sujet présenté. Europa Nostra utilisera ce texte dans la publication annuelle des Prix et / ou à toutes autres fins de communication. Merci d'inclure les informations suivantes dans la description :

- Titre du projet
- Localisation du projet
- Dates d'exécution du projet
- Objectifs généraux du projet
- Brève description des phases du projet
- Résultats finaux du projet

Vous pouvez considérer le texte suivant comme exemple d'une brève description:

La « Fondation de Sensibilisation à la Culture » a élaboré ce programme d'éducation au patrimoine en collaboration avec des pédagogues, des psychologues, des historiens de l'art, et des éducateurs. Centré sur les enfants des écoles primaires à Istanbul, le projet « culture Ants » est un modèle éducatif original qui utilise les valeurs culturelles comme stimulant intellectuel.

Pour mener le projet et dans le but de sensibiliser les enfants au patrimoine culturel, des étudiants universitaires bénévoles et spécialement formés montrent aux enfants des sites historiques d'Istanbul et leur enseignent de manière active et ludique des informations sur le patrimoine historique de la ville.

Comme les enfants sont à l'âge le plus réceptif aux stimulants provenant des jeunes plus âgés, la continuité des connaissances transmises aux enfants est des plus efficaces. En outre, souvent issus de familles les plus défavorisées socialement, ces enfants peuvent prendre la jeunesse instruite comme modèle. Grâce à ce modèle, le projet permet de toucher également les familles qui ont le plus besoin d'une meilleure intégration dans la vie urbaine.

Dimension européenne du projet

2018 est l'Année européenne du patrimoine culturel. A cette occasion, les jurys de chaque catégorie donneront une attention spécifique à la dimension européenne de chaque candidature. Nous vous prions d'élaborer sur cet aspect de votre projet et de raconter le « récit » européen du projet.

Personne soumettant la candidature

- La personne soumettant la candidature sera l'interlocuteur **unique** d'Europa Nostra pour toute communication
- La personne soumettant la candidature doit être au courant de tous les détails du projet
- Veuillez mentionner une adresse email et un numéro de téléphone **directs et valides** (merci de ne pas donner d'adresse email général comme info@...)
- La personne soumettant la candidature est responsable de toutes les communications avec les autres participants impliqués dans le projet
- La personne soumettant la candidature et le chef de projet peuvent être la même personne

Photos

- Jusqu'à 25 photos peuvent être envoyées pour illustrer le dossier
- Merci de ne soumettre que des photos essentielles qui détaillent le projet et tous autres aspects pertinents du travail
- Les photos doivent idéalement être à la fois en format paysage et portrait
- Les photos en couleurs sont préférables
- Les collages photo de deux photos ou plus ne seront pas acceptés
- Les photos ne doivent pas être envoyées en fichier .pdf ou incluses dans un fichier .doc
- Toutes les photos doivent être clairement accompagnées de légendes dans le dossier de candidatures
- Toutes les photos doivent être incluses à la fois dans le dossier imprimés (incorporées dans la section appropriée) et dans le fichier PDF du dossier
- Toutes les photos doivent également être incluses dans le dossier digital comme fichiers **séparés** jpeg ou tiff (voir la section « Dossiers numériques » ci-dessous)

Les dossiers numériques :

- Dans la clé USB Flash, créez deux (2) dossiers et appelez les respectivement « basse résolution » et « haute résolution »
- Sélectionnez les photos que vous souhaitez envoyer. Assurez-vous d'envoyer les mêmes photos en haute et basse résolution
- Placez les photos en basse résolution dans le dossier « basse résolution » et les photos en haute résolution dans le dossier « haute résolution » ; la taille des photos en haute résolution doit être comprise entre 2 MB et 10 MB chacune
- Veuillez inclure un document séparé qui mentionnera clairement les légendes des photos envoyées. La légende doit servir de court titre à la photo et indiquer s'il s'agit d'avant, après ou pendant la restauration
- La photo en elle-même ne doit pas contenir de texte, logo ou autre élément externe
- Les fichiers photo ne doivent pas comporter de symboles (par exemple ©) ou des caractères spéciaux non utilisés en langue anglaise (par exemple ø, ç). Idéalement, les titres des photos devraient contenir un numéro et un mot-clé, ainsi qu'être accompagnés par un document expliquant chaque légende

Attention : Il est très important que nous recevions les meilleures photos et les plus représentatives de votre projet en haute résolution, de préférence dans les tailles indiquées. Les photos seront utilisées à toutes fins de communication future, il est dès lors primordial de les avoir en bonne qualité et dans une taille adéquate pour impression.

Dossier digital - clé USB flash

Veillez soumettre votre dossier de candidature digital sur une clé USB Flash. La clé USB doit comprendre :

- Le fichier PDF du dossier de candidature complet
- Un (1) fichier contenant les **photos en faible résolution** en format jpeg
- Un (1) fichier contenant les **photos en haute résolution** (taille 2MB – 10 MB) en format jpeg ou tiff

Déclarations

1. **La déclaration par la personne soumettant la candidature** doit contenir la signature de cette personne et la date de signature.
2. **Première soumission / seconde soumission** : veuillez indiquer s'il s'agit de la première fois que ce projet est soumis pour le Prix du patrimoine culturel de l'Union européenne / Concours Europa Nostra ou s'il s'agit d'une seconde soumission. S'il s'agit d'une seconde soumission, merci de noter le(s) numéro(s) d'inscription et le titre de la soumission précédente (e.g. HA-2014/FR/01, Musée National)
2. **La déclaration par le chef de projet** doit contenir la signature du chef de projet et la date de signature.
3. **L'autorisation de droit d'auteur par le photographe** doit contenir la signature du photographe et la date de signature. S'il y a plus d'un photographe, veuillez copier et coller la section applicable et introduire séparément les noms et signatures, et indiquez quelles photos appartiennent à qui. Si les coordonnées du photographe ne sont pas disponibles, merci d'indiquer la personne qui détient les droits sur les photos

Documents complémentaires

Une quantité raisonnable de documents supplémentaire peut être jointe au dossier de candidature, mais il n'est pas garanti que le jury puisse l'étudier. Cette documentation peut être fournie dans d'autres langues.